



PATRIMOINE



COMMÉMORATIONS

CEVINS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE

2018



LAC DE LA TEMPÊTE



HYBORD ESCANDE
DISTRIBUTEUR DE BOISSONS



**TAXI BARON
BASTIEN**

06 89 02 31 56

Toutes distances • 24h/24 • 7j/7

www.taxi-cevins-savoie.com

PROMOS -45%
MULTIMARQUES
OCCASIONS RÉCENTES
FINANCEMENTS

JUGAND
Autos

www.jugandautos.com

**MANDATAIRE
AUTOS
DISCOUNT**

ZI DE RUBELLIN • 73730 CEVINS

04.79.38.24.82



Martoia T.P.
UGINE



Z.I. - 40 rue Ambroise Croizat
73400 UGINE

Tél. 04 79 37 38 13 - Fax 04 79 37 36 95
E-mail : martoia@martoia.fr
www.martoia.fr

**S.A.R.L PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

ENERGIES
RENOUVELABLES

Tél/Fax : 04.79.38.26.07

Messagerie :
plomberie.chauffage.leger.eric@wanadoo.fr



Eric LEGER

Les Planets 73730 ROGNAIX



LE CROISSANT DE LUNE

**Boulangerie-
Pâtisserie**

ALBERTVILLE
TOURS-EN-SAVOIE
CEVINS

04-79-32-40-75

UGIMETAL
ERARD DEVILLE-DUC

**SERRURERIE METALLERIE
MAINTENANCE MECANIQUE**

329 Rue Henri Gruaz 73400 UGINE

TEL: 04 79 89 08 39- Port: 06 23 89 30 42

www.deville-duc-metal-savoie.fr

ugimetal@sfr.fr

PIVIER SÉBASTIEN

MAÇONNERIE

Carrelages, cloisons, façades
Rénovations

Luy de four
73730 CEVINS

Portable: 06.70.22.93.14

Tel et Fax : 04.79.38.23.24

E-mail: sebastien.pivier@wanadoo.fr



Chères Cevinoises, chers Cevinois,

À l'occasion de la parution annuelle de ce bulletin municipal, permettez-moi tout d'abord au nom du conseil municipal de vous adresser à toutes et tous mes vœux les plus chaleureux pour 2018 : Que cette nouvelle année soit belle et heureuse pour vous et vos familles. Qu'elle vous apporte des satisfactions profonde, la sérénité, des joies petites et grandes et qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie. Je veux souhaiter aussi la bienvenue aux nouveaux arrivants installés sur notre commune et les encourage à découvrir notre beau village et ses alentours. Nous n'oublions pas nos concitoyens qui ont traversé des moments douloureux, des situations difficiles, la maladie ou la perte d'un proche et nous pensons très fort à eux.

Je suis heureux, avec l'ensemble du conseil municipal, comme chaque année, de vous présenter votre bulletin municipal, c'est l'occasion de revenir sur quelques événements qui ont marqué notre commune cette année. Cette rétrospective articles / photos nous remémorera notamment une année riche de programmations associatives marquant ainsi le dynamisme de notre commune.

Après une année 2017 marquée notamment au niveau national par l'élection présidentielle et les réformes annoncées en direction des collectivités (suppression de la taxe d'habitation, Loi NOTRe définissant la Nouvelle Organisation Territoriale, baisse des dotations de l'Etat, une pression toujours aussi forte sur le budget communal pour participer à l'équilibre du budget de l'Etat, une refonte de notre document d'urbanisme (PLU), et le dossier intercommunal : création de la communauté d'agglomération Arlysère) au 1er janvier 2017: nous espérons que l'année 2018 sera, je l'espère, une période positive de transition entre changements et nouveautés.

Du point de vue communautaire, début 2017, nous avons donc rejoint la communauté d'agglomération Arlysère, fédérant 39 communes, environ 62 000 habitants. Cette loi NOTRe nous oblige à un programme de mutualisation de nouvelles compétences transférées en 2017 et 2018 (Eau, assainissement, GEMAPI,...). Cependant Vos Elus ont la volonté de conserver des services de proximité. Ils mettront tout en œuvre en fonction des possibilités offertes par la loi, pour que Cevins reste une commune agréable où il fait bon vivre. La responsabilité qui est la nôtre est de poursuivre, envers et contre tout, le développement de notre commune au sein d'Arlysère. Restons lucides et optimistes ! Restons responsables et confiants ! Restons solidaires et attentifs aux autres ! C'est ensemble que nous réussirons.

Concernant la réforme des rythmes scolaires (TAP) pour la rentrée de Septembre 2018, le conseil d'école a voté un retour à la semaine de 4 jours.

Outre la continuité des travaux usuels d'entretien et de voirie, 2017 a vu également, les travaux de réfection de la façade de notre église, de la reprise d'une petite partie de la toiture et du drainage au sol. Deux mots sur cette réhabilitation de la façade : elle a permis la restitution d'une fresque sur le haut de la façade, la reprise de la rosace ainsi que toute la rénovation maçonnerie et notamment les corniches supérieures qui menaçaient de tomber à certains endroits, donc ce fut aussi nécessaire sur le plan sécurité. Je rajoute à toutes fins utiles que cette rénovation avait comme objectif de revenir à l'aspect d'origine de l'église au niveau teintes et couleurs, fresque et rosace. Beaucoup de nos aînés ont suivi les travaux et nous pouvons être fiers de la réhabilitation de l'église, laquelle je le rappelle fait partie du patrimoine communal et est classée. Il faudra sans doute continuer ultérieurement des travaux, notamment la réfection totale de la toiture.

Deux investissements majeurs en 2017 sont donc à noter : la rénovation de la façade avant de l'église et l'acquisition d'un tractopelle neuf.

Nous travaillons depuis deux années et demi à la création d'une maison médicale pluridisciplinaire (installation à La Bâthie, budgétisation finale en 2018 et début construction en 2019). Nous continuons avec les 6 communes à créer cette MSP, qui est un véritable besoin sur notre territoire.

Par ailleurs, grâce à l'implication des agents municipaux et de notre équipe municipale, et en complément des travaux structurants, ce qui se voit moins -- je veux parler des travaux d'entretien courant, des réparations, de l'embellissement général ou encore de la qualité du service public, nous travaillons sur 2018 sur des projets de réfection de la toiture du bâtiment de la Fruitière et le préau de notre école très vétuste.

Je termine en remerciant tous les Conseillers pour leur participation généreuse dans tous ces dossiers préparant l'avenir de notre Commune, les agents communaux pour leur implication, les membres du CCAS, le corps enseignant, tous les membres bénévoles, les associations, les acteurs économiques, particulièrement actifs. Votre dynamisme local participe au rayonnement de notre Commune, au bien vivre ensemble dans le respect de l'autre et de ses différences. Merci également aux services de la gendarmerie et des pompiers.

Je vous renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2018.

Philippe Branche
Maire de Cevins



BULLETIN MUNICIPAL

Anuel édité par la
Mairie de CEVINS

Directeur de publication

Philippe BRANCHE

Rédaction

Marie Christine DORIDANT

Conception, Réalisation et impression

CHROMA 3D

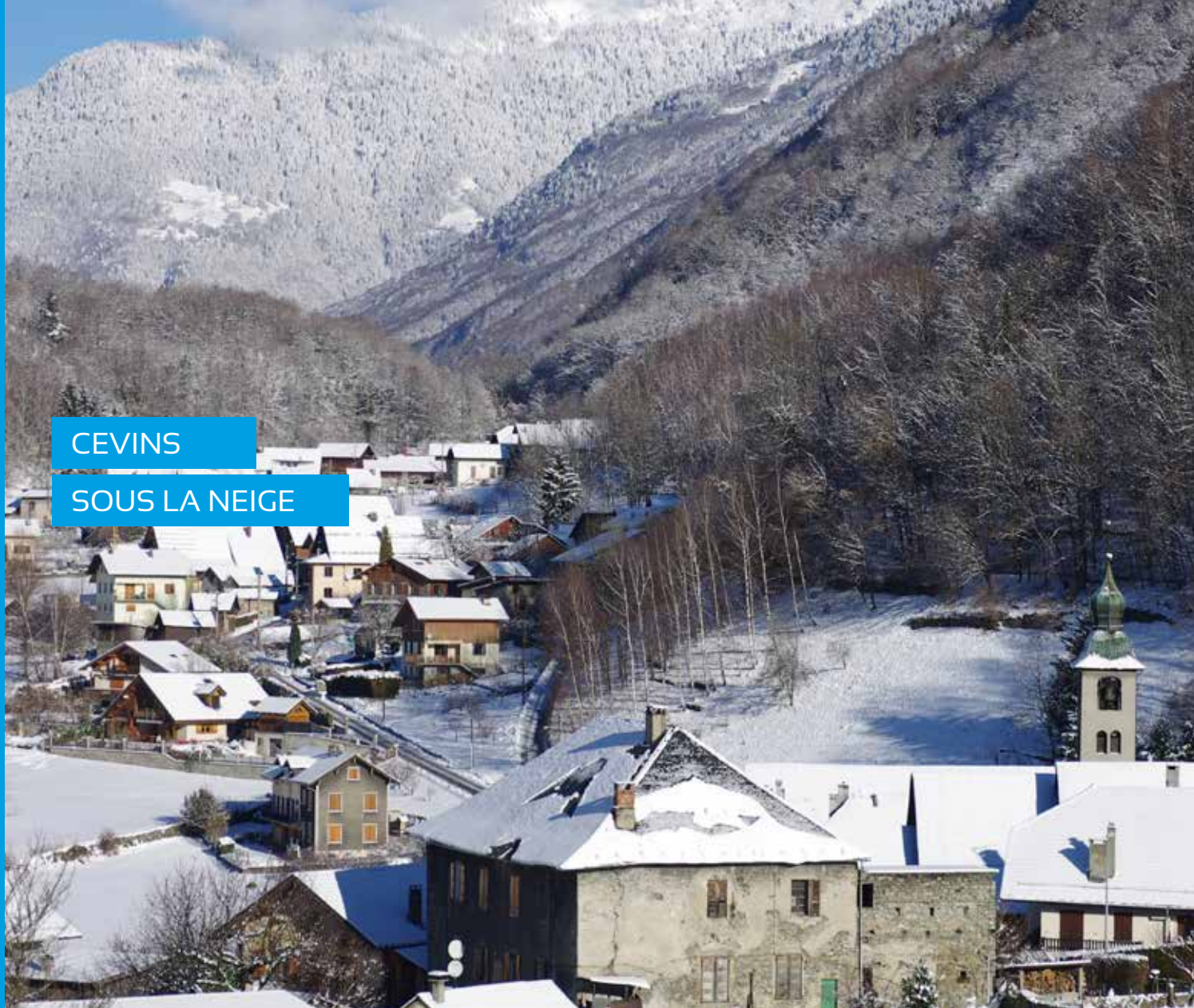
CEVINS et ALBERTVILLE

Tous droits de reproduction, même partielle, des photos, des textes et des publicités, sous quelques formes que ce soit, sont RESERVES



CEVINS

SOUS LA NEIGE



COMMISSION TRAVAUX - URBANISME - VOIRIE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉALISATIONS ET PRINCIPALES DÉPENSES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision du PLU : **17 400 € TTC**

Subvention de l'État : 5000€

VOIRIE COMMUNALE

Entretien voirie : **27 000 € TTC**

FORÊT COMMUNALE

Travaux d'entretien réalisés par l'ONF : **22 000 € HT**

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DÉPENSES D'ORDRE GÉNÉRAL

ÉCOLE :

Travaux Classe Cycle 2 : **13 000 € TTC** (Subvention Département : **3 105 €**).

DÉPENSES LIÉES À LA SCOLARITÉ :

1 tableau interactif : **2 500€ TTC**

Sorties scolaires : **4 300 € TTC**

Projet d'Ecole : **2 500 € TTC**





FINANCES



À l'aube de ce nouvel exercice comptable et budgétaire, les finances de votre commune sont saines.

Pour preuve le solde de trésorerie s'élève à 221 705 €.

Pourtant l'année 2017 a été marquée par notamment deux investissements majeurs :

- rénovation de la façade avant de l'église
- acquisition d'un tractopelle neuf

Financé en partie par les ressources propres de la commune et d'autre part par la souscription d'emprunts.

Sans que cela n'affecte outre mesure le taux d'endettement de notre collectivité.

Vos élus travaillent actuellement à la validation des comptes de gestion 2017 en collaboration étroite avec les services de la trésorerie d'Albertville.

Ainsi les comptes de l'année écoulée seront votés avant la date fixée par la réglementation.

Nous travaillons également à l'élaboration du budget primitif 2018.

Avec comme chaque année le souci de rester prudent du fait principalement des baisses de dotations versées par l'état et la suppression progressive de la taxe d'habitation.

2018, marque également le transfert du budget annexe eau vers la communauté d'agglomération ARLYSERE au 01/01/2018.

Depuis le début de notre mandat nous avons pour ambition de maintenir des finances rigoureuses tout en continuant un programme d'investissements nécessaire au développement de notre village.

La Commission Finances.



AUTRES BÂTIMENTS ET APPARTEMENTS COMMUNAUX :

ÉGLISE :

Travaux réfection façade + reprise toiture + drainage périphérique + honoraires architecte : **161 000 € TTC**
(Subventions DRAC : **32 000€** et Conseil Départemental en 2018 **29%**)

CHALET DE CHISERUZ :

Panneaux solaires : **880 € TTC**
Héliportage + travaux rénovation : **6 800 € TTC**

MATÉRIEL ET OUTILLAGE

Groupe électrogène : **1 600 € TTC**

MATÉRIEL DE TRANSPORT

Tractopelle : **104 200 € TTC**
(reprise de l'ancien engin : **8 000 € TTC**).
Subvention : **22 868€**

PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Dans sa délibération en date du 12/02/2016, le Conseil Municipal a décidé de réviser le PLU de notre commune. Cette délibération se justifie par l'obligation juridique de se mettre en conformité avec les textes législatifs et les documents entrés en vigueur depuis le PLU actuel datant de février 2006 (notamment compatibilité avec le SCOT d'Arlysière), mais aussi par la volonté d'adapter le PLU aux enjeux communaux.

Une douzaine de réunions de travail ont eu lieu, dont deux de présentation aux Personnes Publiques Associées (l'une du Diagnostic, la seconde du PADD), ainsi qu'une réunion publique de présentation du diagnostic le 29 mai 2017.

Une réunion publique de concertation sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) définissant les grands axes de développement pour les 10 ans à venir aura lieu dans les prochains mois, après débat et validation au sein du conseil municipal.



Le groupe de travail se penche actuellement sur le projet de zonage et de règlement, puis définira les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sur des secteurs le nécessitant. Ces éléments feront également l'objet d'une réunion de concertation publique dans le courant de l'année. Il est rappelé la possibilité aux administrés qu'il est possible de formuler des remarques sur le registre disponible en Mairie et de la possibilité d'écrire à M. le Maire pour lui faire part de sa vision de la commune dans les 10 ans à venir....

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

ÉCOLE - CULTURE - JEUNESSE ET SPORT

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé LA CEVINOISE le 1er octobre 2017 avec l'aide des membres des associations cevinoises ainsi que les bénévoles. Nous tenons à les remercier pour leur dynamisme et leur implication.

Nous avons également proposé, avec l'APE, la soirée d'Halloween le 4 novembre 2017 : après une chasse aux bonbons dans le village, une soupe à l'oignon était offerte par la mairie suivie d'une vente de crêpes préparées par les membres de l'APE.

Au niveau de l'école, nous continuons à travailler en collaboration avec les enseignantes afin de soutenir les projets scolaires et avec le personnel du SIBTAS concernant les temps périscolaires qui cesseront en juin 2018. À compter de la rentrée 2018, l'école reprendra sur 4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Au niveau de l'équipe des employés municipaux, Geoffrey LIABEUF a démissionné le 30 septembre 2017. Nous lui souhaitons une belle continuation. Le recrutement de son (sa) remplaçant(e) est en cours.

Nous tenons également à remercier Samuel DELTOUR pour la gestion du site internet de la commune.

AGENCE POSTALE

INTERCOMMUNALE

L'agence postale de CEVINS à 10 ans, et vous remercie pour votre fidélité,

Une tablette tactile est mise à votre disposition pour vous permettre d'accéder aux services de la poste (ex. : s'informer sur un produit, consulter et gérer ses comptes, ouvrir une ligne mobile etc...) ou aux services publics (ex. : lire le dernier compte rendu du conseil municipal, s'informer sur les services publics, suivre ses démarches en lignes).

Corinne continuera à vous accueillir avec le sourire et sa bonne humeur du Lundi au vendredi de 9h à 12h pour réaliser vos diverses opérations :

Retraits des courriers et colis avisés

Les affranchissements : tous types de courrier et de colis nationaux et internationaux

Financières : retraits et dépôts d'espèces à hauteur de 350€ par semaine

Ventes : divers tarifs de timbres, enveloppes, pré-timbrees, emballages colissimo, des recharges téléphoniques La Poste Mobile

Et encore d'autres services tels que la réexpédition du courrier



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES – CMJ

Cette année, les membres du CMJ ont participé et organisé plusieurs évènements. Les jeunes sont venus le temps d'une chanson au repas des Sages. Avec la complicité d'Eric COLLOMB, jeunes et moins jeunes ont chanté « on écrit sur les murs » et « Etoile des Neige ». Au mois de mai, ils ont organisé une boom, après-midi animée par JMJ Animation. Ils ont également participé à la Cevinoise. Dernièrement, ils ont proposé une promenade à Notre-Dame des Neiges avec un goûter à partager à l'arrivée.

Comme chaque année, les membres du Conseil Jeunes assistent aux Cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Le CMJ vous souhaite une bonne année 2018

Le maire : Ana LION

et de 5 adjoints : Léna MORENO - Lana STAUDT DO ROSARIO - Ilona ROZIER - Alhan SAILLY - Lenny SAILLY



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

En 2017 ont été organisés dans notre commune le repas des sages et la distribution de colis de Noël.

Nous avons rendu visite à nos aînées qui se trouvent en maison de retraite avec un petit présent.

Nous tenons à saluer notre centenaire Madame Jeanne BOUVIER née le 15/12/1912

Lors du repas un cadeau a été remis au 2 plus anciens présents : Ginette BAL et Jojo CURTILLAT ainsi qu'au 2 plus jeunes Brigitte PIVIER et Jean-Pierre COMBAZ.

Merci à tous les bénévoles qui nous accompagnent et bonne année à tous !!!

Les membres du CCAS sont :

- Nicole DUNAND, Maryvonne GIGUET, Agnès NAULIN, Valérie POINTET, Renée RUFFIER (membres nommés)
- Philippe BRANCHE, Bernadette AMIEZ, Sébastien PIVIER, Nadine POINTET, Ginette RIGOTTI (Membres Elus)



BIBLIOTHÈQUE

En 2017, changement d'équipe à la bibliothèque **BOOK'S & DREAM'S** !

En effet, Clarisse a déménagé pour de nouvelles aventures dans le Gard et Christelle a trouvé une activité

professionnelle à temps plein.

Karine est venue se joindre aux bénévoles qui ensemble ont rénové les locaux, particulièrement l'espace enfants et ados.

Une boîte à livre a été mise à votre disposition dans le hall de la Marie de CEVINS pour déposer vos livres en dehors des horaires de **BOOK'S & DREAM'S**.

L'opération Premières Pages, un livre offert à chaque nouveau-né, a été reconduite.

L'inscription et le prêt de livres restent gratuits.

De plus, vous pouvez toujours proposer, réserver ou commander les livres qui vous intéressent !

Retrouvez nous sur FACEBOOK : Cevins Biblio

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour tenir les permanences !!!

ATTENTION !

À partir du 01 JANVIER 2018

NOUVEAUX HORAIRES : MERCREDI 17 H à 19 H

Nous vous remercions pour votre fidélité et vos visites et espérons vous voir toujours plus nombreux !

Anaïs, Sylvie, Simone et Karine



COMMISSION

FORÊTS ET MONTAGNE

Chères Cevinoises, chers Cevinois,

Comme il est de coutume, nous profitons de l'édition du bulletin municipal pour vous faire part de l'essentiel du bilan des activités Forêts et Montagnes de l'année écoulée.

1. Pour la rubrique informations générales, on signalera :

- L'adoption début 2017 du nouvel « Aménagement Forestier » 2015-2034 établi par l'ONF.

Véritable fiche d'identité de nos 1046 Ha soumis au régime forestier, ce document donne les grandes orientations de gestion et d'exploitation de la forêt pour les 20 prochaines années tout en sachant que le pouvoir de décision reste à la commune.

- Concernant la vente des bois, une situation difficile et tendue dans nos régions avec des prix stables et assez bas et des taux d'inventus élevés (50% d'inventus lors de la vente de printemps).

Parallèlement à cela, on observe des importations massives de bois en provenance de la Pologne à des prix défiant toute concurrence.

- Une vente d'automne boycottée par les acheteurs et scieurs de la région qui revendiquent un pourcentage plus élevé de ventes sur pied à l'unité.

- De plus en plus de difficultés à écouler sur le marché les gros bois de diamètre supérieur à 45/50 cm. qui trouvent difficilement preneur. Ces bois nécessitent des investissements machines conséquents chez les scieurs et sont de plus en plus fortement concurrencés par les structures « lamellé collé ».

- Enfin, la nécessité pour notre commune de devoir multiplier les coupes au « câble » sur les parcelles difficilement accessibles, constat qui se traduit par des coûts d'exploitation plus élevés qu'avec une coupe et débardage par tracteur.

2. Concernant le bilan des ventes de bois 2017.

Malgré un contexte difficile, nous pouvons être satisfaits d'avoir pu trouver preneur pour les 4 lots mis en vente cette année par la commune :

- Parcelles P16 + P17, route de Bénétant, volume estimatif >1 100 m³. Coupes faisant l'objet d'un suivi par l'ONF sur le mode VEG. Acheteur Scierie de Savoie. Le bilan financier sera fait courant 2018 une fois l'ensemble des bois évacués. Coupes réalisées au câble avec octroi d'une aide de 8 816 € de la part du Conseil Savoie Mont Blanc.

- Parcelle P11, route de Bénétant, Tourche Vernay. Coupe au tracteur. Volume 968 m³. Vente publique juin 2017. Acheteur SARL SG BOIS. Montant 28 190 € HT.

- Parcelle P43, route du Charvet, Les Trois Fontaines. Coupe au tracteur. Volume 517 m³. Qualité bois hétérogène avec forte proportion de qualité palette. Vente de gré à gré Août 2017. Avons accepté la proposition faite par SARL SG BOIS d'un montant de 9 000 € HT.

- Parcelles P62 + P63 + P64, Grande Maison. Coupe au tracteur. Volume 804 m³. Vente de gré à gré Décembre 2017. Acheteur SARL SG BOIS. Montant 20 020 € HT.

3. Inventaire des travaux réalisés en forêt communale.

- Travaux d'entretien de 27 kms de routes, pistes et sentiers de montagne pour un montant de 14 170 € HT.

- Travaux d'entretien du périmètre et du parcellaire P44 + P47 pour un montant de 7 790 € HT.

- Travaux sylvicoles de dégagement et de dépressage en parcelles P7 et P11 pour un montant de 8 034 € HT pour lesquels nous avons reçu une aide de 30% de la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit 2409 €.

- Avons également saisi l'opportunité d'achat de 26 goulottes forestières en acier de 6 mètres de longueur pour un montant de 4865 € TTC, qui seront mis en place par la commune.

4. Du côté de nos Chalets d'Alpage.

- Décision a été prise d'équiper le chalet des Raches (également nommé du Dard du dessous) d'une installation électrique 12 V alimentée par un panneau solaire de 150 W permettant à nos bergers en période d'estive de bénéficier du confort d'un éclairage autonome et performant. Si l'achat du matériel d'un montant de 1 000 € a été réalisé par la commune, nous remercierons ici Michel Bal et Guy Dalla Costa pour le montage et l'installation.

- Sur initiative des Chasseurs c'est le chalet des Cornaches qui a fait l'objet d'un réagencement avec création d'une ouverture interne permettant de passer directement de la salle de vie au dortoir, sans avoir à repasser par l'extérieur comme cela se faisait jusqu'à présent. Ces travaux ont permis de condamner l'ancienne porte externe d'accès au dortoir au profit d'une fenêtre permettant d'apporter davantage de luminosité à l'intérieur du chalet. Merci à Johann, Guillaume et Michel Bal, à Mickaël Rigotti, Steven Renaud, Eric Cattelin, Jean-Marc et Olivier Bal pour la réalisation de ces travaux, le coût du matériel d'un montant de 900 € TTC, incluant 4 rotations d'héliportage ayant, quant à lui, été pris en charge par la commune.

- Enfin et dans la continuité de ce qui avait déjà pu être fait dans le passé pour d'autres chalets communaux, il nous appartenait également d'améliorer le confort d'hébergement de nos bergers durant les 2 mois d'estive passés au chalet du Chiseruz, niché entre le haut de la cascade du Dard et les lacs de la Tempête. C'est donc une belle petite pièce avec un coin douche et possibilité de stockage de matériel qui a été aménagée, ouvrage réalisé en tenant compte des sévères conditions climatiques rencontrées à 2 000 mètres d'altitude, tout en veillant à ne pas dépareiller avec le cadre environnant. Ces travaux d'un montant de 7 000 € incluant le coût de 23 rotations d'héliportage ont pu être menés à terme grâce au professionnalisme et à l'engagement de nos 2 maîtres d'œuvre Gilles Orsi et Pierre Ruffier, ainsi qu'à l'aide apportée par l'équipe de volontaires venue nous prêter main forte sur la durée du chantier. Un grand merci à Gilles et à Pierre, mais aussi à Bernard Dunand (notre chef cuisinier), à Patrice Naulin, Gérard Regazzoni, Denis Bibollet Ruche, Philippe Branche, ainsi qu'à Romolo Ghezzi et Joffrey Liabeuf qui nous ont été d'un grand secours pour la confection et l'équilibrage des charges d'héliportage.



5. Travaux de nettoyage de la zone de captage d'eau de Combe Orcière.

Ces travaux ont été réalisés en 2 phases :

- a) – Mars 2017 – Enlèvement et débardage au câble et au tractopelle par R. Ghezzi et J. Liabeuf des nombreux arbres tombés sur la surface concernée.
- b) – Nettoyage de la zone des ronces, branches et autres buissons envahissants lors d'une « corvée » programmée début Avril, et pour laquelle 9 personnes s'étaient inscrites. Merci à elles d'avoir contribué activement au nettoyage de cette zone importante pour notre commune.

6. Projet d'inscription de classement au titre des sites des « Vallées confluentes des lacs de Lavouet aux lacs de la Tempête ».

- Ce projet de classement trouve pour partie son origine dans les vellétés de la commune de Beaufort/Doron d'étendre son domaine skiable sur les hauteurs de La Bâthie, avec l'idée de réaliser une liaison téléphérique reliant Arêches et La Bâthie. Ce projet étant en 2005 loin de faire l'unanimité auprès des associations locales et nationales (Frapna, Chasseurs, CAF, FFCAM, Mountain Wilderness ...), la commune de La Bâthie a en 2009 et avec l'appui de l'ADMLB (Association de Défense des Montagnes de La Bâthie) contacté la DREAL pour envisager la mise en place d'une procédure de classement de site sur le secteur du col de La Bâthie, et qui englobe aussi une partie des alpages et montagnes de Cevins (superficie totale de classement 2200 Ha).

- Depuis 2009, visites de terrain et enquêtes publiques se sont succédé, et fin 2017 a vu la restitution aux 2 communes par Mme la Commissaire Enquêteur du « Procès-verbal de synthèse des observations faites par le public », dernière phase avant envoi de la demande de classement aux Services de l'Etat concernés.

- Le dossier suit maintenant son cours, et nous comptons recevoir la position du Ministère de l'Environnement d'ici 2 ans. À suivre...

Voilà donc pour l'essentiel de votre rubrique Forêts et Montagnes. Si les sujets évoqués sont nombreux, il nous appartient de les aborder en s'appuyant sur quelques fondamentaux :

1. Forêts et Montagnes constituent un patrimoine essentiel pour l'espèce humaine. A nous de bien nous en occuper et de faire en sorte qu'elles puissent être transmises intactes aux générations futures.
2. Ce sont des havres de paix et de bienfaits pour chacun de nous. On s'y ressourse seul, en famille ou entre amis. Elles nous font bien souvent oublier les tracas et le stress de la vie, et arrivent d'année en année à nous émerveiller du spectacle toujours différent offert par le cycle des saisons tout comme par la diversité de sa faune et de sa flore.
3. Si Forêts et Montagnes nous coûtent quelque peu, elles sont également sources de richesses, notamment au travers de la vente des bois. Il est donc juste d'utiliser une partie de ces revenus pour les réinvestir à leur profit, et ce sans que le contribuable ne soit mis à contribution. C'est là une de nos volontés, à savoir faire en sorte que sur la durée les sommes investies dans notre patrimoine forestier et montagnard soient intégralement couvertes par le produit de la vente des bois.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018, pleine de santé et de réussite dans la concrétisation de vos projets, tout en vous invitant à bien profiter de la nature environnante à portée de "pieds".

B.Amiez - N.Pointet - J.L.Dunand Laisin - R.Muller

INTERCOMMUNALITÉ

TRANS SERVICE ASSOCIATION

CONNAISSEZ-VOUS TRANS SERVICE ASSOCIATION ?



Un service à votre disposition

Vous avez plus de 75 ans, ou vous êtes handicapé ? Trans Service Association peut vous aider à vous déplacer sur les 18 communes de la CoRal.

Depuis 1998, avec ses véhicules, ses chauffeurs et ses accompagnateurs bénévoles, TSA facilite les déplacements de plusieurs centaines d'habitants âgés ou handicapés du secteur. Tous les types de déplacements sont possibles : parcours réguliers, pour aller au travail ou à l'école. Parcours occasionnels pour se rendre chez le médecin, à l'accueil de jour, pour faire les courses ou aller voir des amis.

Sur réservation, et du lundi au vendredi, les chauffeurs et les bénévoles de TSA viennent vous chercher chez vous et vous accompagnent jusqu'à votre destination, quel que soit votre handicap.

Un service à rendre

Vous avez un peu de temps libre ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de Trans Service Association. En venant deux ou trois demi-journées par mois, vous permettez à nos anciens et aux personnes handicapées du territoire, de votre commune, de vivre plus facilement en accédant à toutes les activités de la vie. Que vous soyez accompagnateur ou chauffeur, votre présence est essentielle!

Conducteur de véhicule, ou accompagnant, vous vous engagez à participer aux transports deux à trois demi-journées par mois

(maxi 7 h/12 h, ou 13 h 30/18 h, mais souvent moins longtemps selon le planning).

Conducteur : avoir le permis B, et moins de 75 ans.

Accompagnant : votre sourire et votre bonne humeur suffisent (sur Ugine, il faut aussi gérer le planning).

Prenez contact au bureau de TSA :

Trans Service Association

120 chemin de l'Olivet 73200 Albertville

Accueil téléphonique de 8 h 30 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h au 04 79 32 73 11.

Réservations de déplacements au

06 86 60 11 88 sur le bassin Albertvillois

et au 06 04 59 76 97 sur Ugine et Marthod.

Tarif : 7,20 € l'aller-retour.

www.transervice-association.fr



LES DÉCHETS TRIÉS SONT VALORISÉS

La valorisation des déchets, qu'est-ce que c'est ?

On parle de valorisation pour tout procédé qui permet de transformer les déchets en éléments utilisables, tels que la matière ou l'énergie. Ainsi le papier usagé est transformé en papier neuf, les boîtes de conserves redeviennent de l'acier, les bouteilles en plastique des fibres textiles et ainsi de suite, pour tous les déchets recyclables déposés dans les conteneurs de tri.

Le premier maillon de la chaîne ? C'est vous !

Avant tout, le tri à la source est essentiel. La Communauté d'Agglomération Arlysère met à votre disposition des conteneurs de tri pour les papiers et les emballages ménagers (conteneurs jaunes) et pour le verre (conteneurs verts), ainsi que plusieurs déchèteries sur l'ensemble du territoire pour les déchets volumineux et dangereux.

Et ensuite ?

Une fois que les conteneurs de tri sont collectés, leur contenu est déposé au centre de tri de Gilly-sur-Isère.

Le rôle du centre de tri ? Séparer tous les déchets recyclables du conteneur jaune matière par matière, pour pouvoir les valoriser. Ce tri est effectué manuellement, par des professionnels.

A savoir : un déchet non recyclable déposé dans le conteneur jaune passera sur la chaîne de tri, sera saisi à la main par un agent pour l'évacuer et ne sera de toute façon pas recyclé. Autant le jeter directement au bon endroit : bac d'ordures ménagères ou déchèterie selon le type de déchet.

Les dépôts de déchets sur la voie publique sont interdits

Tous les déchets doivent obligatoirement être déposés dans les contenants prévus à cet effet : bacs d'ordures ménagères, conteneurs de tri, déchèterie. Tout dépôt au sol de déchets est considéré comme un abandon d'ordures ménagères. Pour rappel, l'abandon d'ordures ménagères est puni de sanctions définies dans le décret 2015-337 du 25 mars 2015. L'amende encourue varie selon la gravité du préjudice commis avec un minimum de 68€ et pouvant aller au-delà de 1000€.

En cas de doute sur le lieu de dépôt d'un déchet, de déchet particulier ou en très grande quantité, n'hésitez pas à vous rendre sur www.arlysere.fr ou à contacter les services d'Arlysère.

Pour toute information complémentaire

Communauté d'Agglomération Arlysère, Service valorisation des déchets : 04 79 10 03 68 (le matin),

animateursdutri@arlysere.fr ou www.arlysere.fr

Vu du côté de votre Municipalité.

Malheureusement force est de constater qu'il ne se passe pas un jour sans que nos Employés Communaux n'aient à intervenir sur au moins une des 3 plates-formes de tri disposées sur notre territoire, que ce soit pour :

Ramasser des ordures ménagères abandonnées aux pieds des conteneurs dans des sacs que l'on retrouve le plus souvent éventrés.

Ramasser des matériaux divers et autres encombrants plus ou moins volumineux destinés à la déchèterie de la Bâthie (gratuit pour les particuliers jusqu'à 3 m³/jour).

Procéder au nettoyage de ces aires sous peine d'insalubrité visuelle et malodorante.

Si ce triste constat est à mettre à l'actif de personnes peu scrupuleuses et insensibles aux thématiques « gestion des déchets », il convient aujourd'hui de préciser que ces mauvaises pratiques ont un coût pour notre collectivité et qu'en conséquence nous nous réservons dorénavant le droit d'appliquer le décret 2015-337 du 25 Mars 2015 qui permet d'établir à l'encontre de tout contrevenant une amende pouvant selon le cas aller de 68€ à plus de 1000€. Comptant sur votre civisme.



ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE SYNDICAT DES VERNAYS

(Assainissement collectif – Dissolution du SI des Vernays- Transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération Arlysère)

Après 20 ans d'existence, le Syndicat Intercommunal des Vernays (SI des Vernays) qui regroupait Cevins, Rognaix et St Paul, a été dissous au 31 décembre dernier. C'est désormais la communauté d'agglomération Arlysère qui assure les compétences eau et assainissement de l'ensemble du territoire.

Créé en avril 1997, le SI des Vernays assurait la gestion, l'exploitation, l'entretien et le renouvellement du réseau d'assainissement collectif des trois communes ainsi que le suivi de la station d'épuration de Saint Paul sur Isère, des trois débitmètres du poste de relèvement et sa conduite de refoulement, de la micro station située sur la commune de Rognaix. Le conseil du SI des Vernays comptait 14 élus : 3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants (sauf Cevins qui n'avait désigné qu'un seul suppléant). Depuis le renouvellement municipal de mars 2014, le Président du Syndicat était Patrick MICHAULT (Maire de Saint Paul sur Isère), Sébastien PIVIER (Cevins) en était le 1er Vice-Président et Patrice BURDET (Rognaix) le 2ème Vice-Président. Les autres délégués titulaires étaient Sébastien BLANC (Saint Paul-sur-Isère), Gérard CARREAU (Saint Paul-sur-Isère), Philippe BRANCHE (Cevins), Raymond MULLER (Cevins), Florian CHAMIOT-CLERC (Rognaix), Eric DUQUESNOY (Rognaix) et en tant que délégués suppléants, Marc ASSET (Saint Paul-sur-Isère) ; Véronique AVRILLIER (Saint Paul-sur-Isère), Marie-Christine DORIDANT (Cevins), Maud BIDEZ (Rognaix) et Jacquy THEILLOL (Rognaix).

Ces dernières années le syndicat sur les bases de son schéma directeur d'assainissement a réalisé différentes opérations d'amélioration du réseau : Raccordement au réseau d'assainissement collectif de La Montaz et du Bornand (Cevins) ; travaux d'extension du réseau d'assainissement de la ville et la poudrière à Rognaix – Dernières priorités au schéma directeur dans les années prochaines : raccordement des secteurs de Cevins (Luy de Four, la Roche, haut de Bornand), le secteur des Cours devrait être programmée prochainement.

Mais l'axe principal de travail du SI des Vernays, en 2017, a été de mettre un terme à la vétusté, la non-conformité de la station de Saint Paul ; la désaffectation de l'équipement devant être programmée dès que possible. Pour ce faire, en partenariat avec les communes de la Bâthie et d'Esserts Blay, un vaste chantier a été engagé pour le préparer le raccordement à la STEP de La Bâthie du secteur Arbine/Langon (La Bâthie), du réseau du SI des Vernays (Cevins – Saint Paul sur Isère - Rognaix) et du réseau de la Commune d'Esserts Blay. La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au cabinet Montmasson, Le lot 1 du marché de travaux attribué au groupement d'entreprises BERTHOD pour un montant global de travaux de 2 948 342.48 € HT; Le lot 2 de ce même marché a à l'entreprise 01 POMPAGE pour un montant d'environ 170 000 € HT. Le chantier a démarré début décembre 2017. Il va se dérouler tout au long de l'année 2018.

Encore merci à toutes les personnes qui se sont investies depuis 2014, mais n'oublions pas ceux et celles qui se sont investies depuis la création du Syndicat des Vernays.

Depuis le 1er janvier 2018, c'est désormais la CA Arlysère qui a en charge l'organisation, porte les projets des communes de la Basse Tarentaise. Arlysère assure ainsi le fonctionnement administratif mais aussi le suivi technique des compétences eau et assainissement. Afin de connaître les réseaux, poursuivre dans la continuité les différents projets, Arlysère continue de s'appuyer sur ses communes membres, leurs élus et personnels.

Pour tout renseignement vous pouvez donc vous adresser dans votre mairie ou directement à Arlysère l'ARPÈGE, 2 avenue des Chasseurs Alpins BP 20109 73 207 Albertville Cedex-
horaire d'ouverture du service eau/assainissement de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi -
tel 04 79 37 14 34 – eau.assainissement@arlysere.fr

CLUB DES AINÉS DU NANT BAYET ROGNAIX, SAINT PAUL, CEVINS

Quid de l'année 2017, qu'est-elle devenue, en avez-vous profité autant qu'il vous l'était possible ?

Vous en doutez alors, venez nous rejoindre au Club des Aînés du Nant Bayet, Rognaix, Saint Paul, Cevins, nous avons la solution, venez avec nous profiter de nos nombreuses activités ou pour retrouver des amis.

Notre Assemblée Générale a lieu à la salle polyvalente de Rognaix le vendredi 12 janvier 2018 à 15 heures. Cette AG, est suivie de la Galette des Rois et d'un délicieux vin chaud. Si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez venir nous rejoindre alors vous êtes les Bienvenus !

Vous pouvez également appeler au 06 88 80 34 77, vous aurez Clovis.

En 2016, notre année a comme d'habitude commencée par notre AG le 6 janvier 2017. Cette réunion est très importante pour fixer le cadre de nos activités dans la légalité et l'écoute de chacun.



Nous nous réunissons tous les vendredi après-midi à 14 heures 30 un mois dans la salle polyvalente de Rognaix et un mois dans celle de Saint Paul et toutes les "grandes fêtes" se passent dans votre belle localité de Cevins. Pour plus de renseignements allez sur :

<http://mairie-saint-paul-sur-isere.fr/mairie-saint-paul-sur-isere/page.php?id=47>

La première manifestation est le "Tournoi de Belote" qui a eu lieu le 10 février et s'est terminé par un petit diner amical, Pommes de terre, Fromage du terroir et Mousse au chocolat. A suivi le repas dit de "Carnaval et déguisements" avec toujours un beau menu. Suit, notre Tournoi de Boules sur le terrain de Saint Paul. Cette année, les Zigomatiks sont à nouveau venu nous présenter la pièce de l'année. Nous arrivons au voyage d'une journée au printemps où nous avons très bien déjeuné à Chanaz, suivi de la visite d'une cuivrierie et d'un moulin à papier.



Puis nous arrivons à la fin du printemps ou avons notre fête dite de "fin de saison" avec les traditionnelles grillades et nous fêtons le début de l'été et les petits enfants qui vont venir...

Vient alors à la réouverture le Tournoi de boules qui cette année a terminé en Tournoi de belote vu le temps maussade et froid. Nous arrivons à notre super voyage de 2 jours à Sampeyre en Italie. Le rêve, un bon week-end avec des repas royaux et des visites superbes ! Suit notre repas dit d'automne chez vous à Cevins un énorme cassoulet et diverses gâteries. Nous arrivons au vendredi 10 novembre avec un Tournoi de belote suivi du bonne "Soupe bûcheronne". Arrive ensuite et....déjà...le repas de Noël offert à tous les membres du club toujours à Cevins ou un très beau et bon repas est servi dans une belle et chaude ambiance de fête.

Notre Club forme sort tous lundi vers nos belles montagnes et le Club nature vous attend pour les fleurs ou les champignons. Bien sur ce ne sont là que des mots mais, notre club, nous l'aimons et tellement d'amitié s'est glissée entre ses membres depuis neuf années de fonctionnement !

Bien sûr, je profite de cet article pour remercier la municipalité de Cevins et plus particulièrement son maire Philippe Branche pour l'aide importante qu'ils nous ont accordée, merci.

Pour les responsables, c'est un encouragement à ceux qui apportent bénévolement le meilleur d'eux même pour essayer de combler les aînés auxquels, je souhaite une très bonne année 2018 et "plein de bonheur" à vivre au sein du Club du Nant Bayet, votre club !

Clovis Avrit, président du Club.



L'A.R.A.C. a été créé il y a 100 ans dans les tranchées de la guerre 1914-1918 par quelques militants d'avant-garde réclamant la paix, au risque d'être « fusillés pour l'exemple ».

Depuis cette association est ancrée dans toutes les luttes pour défendre les droits des Anciens Combattants et des valeurs de la République pour la Paix et Mémoire.

Ensemble nous continuons à mettre en œuvre la démocratie, fiers de l'héritage laissé par nos prédécesseurs.

Dans ce sens, nous prenons conscience de la vie locale, et nous sommes inquiets de l'avenir de nos petites communes dont la nôtre, pourtant premier échelon de la vie démocratique, alors que les Maires risquent d'être dépouillés de nombreuses prérogatives.

Les évènements actuels, dans un monde en guerre, doivent appeler à la vigilance.

Avec nos meilleurs vœux pour l'an prochain
La section ARAC de CEVINS

LES SAPEURS-POMPIERS DE BASSE TARENATAISE

LE MOT DU CHEF DE CENTRE DE BASSE TARENATAISE

Je m'associe à l'ensemble des sapeurs-pompiers de Basse Tarentaise pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2018 et vous remercier de votre accueil lors de notre passage pour le calendrier.

2017 a été une année de concertation constructive avec le bassin opérationnel et le centre de secours principal d'Albertville.

Après une période de réflexion et de travail, un projet d'évolution du centre a été soumis à l'encadrement du Bassin Opérationnel.

Cela a abouti par

- la mise en place d'un terminal informatique ARTEMIS au centre,
- une avancée dans l'équipement opérationnel,
- l'obtention d'un secteur de 2ème appel sur le Bassin Opérationnel, ce qui permet d'obtenir une visibilité de Basse Tarentaise au CODIS 73,
- la possibilité de prendre part aux Groupes Fonctionnels Opérationnels (GFO),
- la prise en compte pour les interventions en journée de 7 heures à 19 heures du lundi au vendredi du personnel de Basse Tarentaise qui est disponible sur le Centre de Secours Principal d'Albertville,
- le changement du camion incendie (CCR)



Toutes mes félicitations aux pompiers qui ont validé leurs stages de formation, avancement au grade, formations secours/incendie et formations secours routier. Ces stages ont été effectués en plus de la formation obligatoire annuelle qui leur assure un maintien et un perfectionnement des compétences de chacun.

Le Centre Incendie et de Secours de Basse Tarentaise a un effectif de 20 sapeurs pompiers volontaires, une section de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) du collège de St Paul sur Isère.

En 2017 une demande de recrutement a été retenue et un JSP 4 du collège de St Paul, après avoir validé le brevet JSP, a intégré le Centre. Un recrutement permanent est le garant du bon fonctionnement du service pompier et de sa pérennité.

Quel que soit votre activité, du temps libre dont vous disposez, vous avez entre 17 et 55 ans, femme ou homme, vous êtes susceptible de pouvoir nous rejoindre.

Le pompier volontaire n'est ni un surhomme, ni un super athlète, ni un robocop. C'est une femme ou un homme ordinaire qui avec ses collègues va faire des choses extraordinaires.

N'hésitez pas à prendre des renseignements sur notre site : www.spbt.fr, posez vos questions sur notre adresse mail à : cis.basetarentaise@outlook.fr, ou auprès du secrétariat du centre de secours d'Albertville.

250000 sapeurs-pompiers en France, 80 % de volontaires, pourquoi pas vous ?

Lieutenant Éric DUQUESNOY



AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE CEVINS ET ROGNAIX

Monsieur, Madame,

Comme chaque année, l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers réunie une vingtaine de personnes (anciens, veuves) sur les deux communes. Celle-ci survie grâce aux membres de l'amicale qui s'investissent lors des manifestations.

Les différentes activités de l'année 2017 sont :

Janvier : Tirage des rois

Octobre : Cevinoise (Diots, Polenta)

Tous se joignent à moi, en vous présentant nos Meilleurs Vœux pour l'année 2018.

Le président de l'Amicale
Sébastien PIVIER



L'ÉCHO DE SÉCHERON

L'année 2017 qui vient de se terminer, aura marqué l'investissement de chaque musicien, pour le maintien de l'association. Un grand merci à eux.

Car en effet, l'effectif est, à ce jour, de 12 musiciens. Il ne cesse de diminuer au fil des ans. Malheureusement, il faut savoir que ce phénomène n'est pas isolé, il touche l'ensemble des batteries fanfares du département et de la région.

Malgré tout, l'effectif en place continue de répondre présent à chaque demande : cérémonie (8 Mai, 11 Novembre, Guerre d'Algérie ou souvenirs de victime...).



Ensuite nous tenions à apporter une précision concernant notre non présence à la CEVINOISE 2017. Compte tenu de notre effectif actuel, nous ne pouvons assurer seul ce genre de prestations et nous avons besoins de renfort pour le faire. Cette année un ensemble d'éléments sont venus perturber la bonne organisation et du coup notre participation. Ceci étant, ce n'est que partie remise. Ainsi, cette précision clôturera les débats.

Comment ne pas finir ce message par les traditionnels remerciements à la population Cevinoise qui ne cesse de nous soutenir, et qui nous accueille toujours chaleureusement.

Nous présentons nos meilleurs vœux à tous les Cevinois
L'Écho de Sécheron

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE

Cette année avec une forte participation de propriétaires, nous avons organisé une corvée aux hameaux de La Ville et du Villard : la continuité du défrichage des ruisseaux et reprofilage ainsi que la finalisation du panneau d'informations qui a été mis en place à La Ville. Pour 2018 :

- Préparation de nouvelles corvées où tous peuvent participer. Les dates de celles-ci seront affichées.
 - Organisation de l'Assemblée Générale.
 - Mise en place de nouveaux baux qui seront signés par l'exploitant et par l'A.F.P.
 - Prévision de clôturer les réservoirs d'eau de La Ville et du Villard après que la mairie ait fait l'acquisition des parcelles où ils sont situés.
- Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Le Président Éric RIGOTTI

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CEVINS



Comme chaque année l'association des parents d'élèves de Cevins a pour objectif d'obtenir des fonds qui subventionnent une partie des activités scolaires proposées par l'équipe enseignante. Suite à plusieurs années de déficit, cette année l'association soutiendra uniquement la piscine. Les bénéfices réalisés sur 2017/2018 seront reversés sur l'année scolaire 2018/2019.

Cette année, l'association a déjà organisé la soirée proposée le 14 juillet, un vide-grenier où nous proposons la vente de pain cuits au four du Bornand, la soirée d'Halloween en partenariat avec la Mairie, un concours de Belote et la marche aux lampions en partenariat avec l'amicale des anciens sapeurs-pompiers. Nous avons également participé à la fête « La Cevinoise » organisée par la Mairie.

L'A.P.E. organise des manifestations ouvertes à tous et pour le 1er semestre 2018 vous pourrez-nous rejoindre pour :

- Le repas dansant animé par Eric Collomb qui se déroulera le 14 avril 2018
- Une vente de pain au four du Bornand au Printemps 2018 (date à confirmer)
- La journée du 14 juillet 2018 qui sera rythmée l'après-midi par un concours de pétanque suivi d'une soirée.



Cette liste n'est pas exhaustive vous retrouverez toutes nos manifestations sur les panneaux d'affichages du village et sur Facebook à l'adresse :

www.facebook.com/apecevins

N'hésitez à les consulter et surtout venez nombreux !

L'association tient à remercier la Mairie de Cevins pour la subvention qu'elle lui a accordée cette année et l'amicale des anciens sapeurs-pompiers pour le vin chaud qu'elle offre à la marche aux lampions.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien et votre participation car ils nous encouragent dans nos actions qui sont toutes réalisées dans l'intérêt des enfants.

L'association vous souhaite une bonne année 2018 !



LES TRICOTEUSES

Premier sourire de printemps

*Tandis qu'à leurs œuvres perverses
Les hommes courent haletants
Mais qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.*

*Pour les petites pâquerettes
Sournoisement lorsque tout dort
Il repasse les collerettes
Et cisèle des boutons d'or.*

*Dans les vergers et dans la vigne
Il s'en va furtif perruquier,
Avec sa houppes de cygne,
Poudrer à frimas l'amandier*

*La nature au lit se repose,
Lui, descend au jardin désert
Et lace les boutions de rose
Dans leur corset de velours vert.*

*La nature au lit se repose,
Lui, descend au jardin désert
Et lace les boutions de rose
Dans leur corset de velours vert.*

*Tout en composant des solfèges,
Qu'aux merles, il siffle à mi-voix.
Il sème, aux près, des perce-neiges
Et les violettes au bois.*

*Sur le cresson de la fontaine
Où le cerf boit, l'oreille au guet,
De sa main cachée, il égrène
Les grelots d'argent du muguet.*

*Sous l'herbe, pour que tu la cueilles
Il met la fraise au teint vermeil
Et la terre un chapeau de feuilles
Pour te garantir du soleil.*

*Puis, lorsque la besogne est faite,
Et que son règne va finir,
Au seuil d'avril, tournant la tête
Il dit : "Printemps, tu peux venir !"*

Émaux et Camées
Théophile GAUTIER

Malgré le froid et les jours sous le soleil, le printemps viendra : en secret la terre, depuis des millénaires se prépare à nous faire admirer son œuvre, à nous faire sourire et à nous donner ses fleurs, ses fruits et ses légumes.

Nous continuons tous les mardis après-midi à tricoter : c'est notre façon d'aller vers les tout petits et de les réchauffer. !

Une maille à l'endroit, une maille à l'envers : c'est notre quarantième hiver ! Nous vous redisons notre souhait d'une visite ! Merci.

Que la nouvelle année vous soit douce.
Monique et le groupe des tricoteuses

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE CEVINS

Pour les amis du coteau, l'année 2017 s'est déroulée dans la continuité des précédentes avec pour objectif, la mise en valeur de ce beau patrimoine cevinois.

Corvée de printemps :

Nous avons poursuivi le dégagement des abords du Château, défriché les alentours d'un sarto, commencé à couper quelques arbres gênants. Comme d'habitude, la matinée s'est terminée par un vrai moment de convivialité.



Journée des vendangeurs

La journée des vendangeurs a donné lieu, une fois de plus, à un moment d'échange, de vrai plaisir partagé entre amis du coteau de Cevins. Ce matin-là, nous avons côtoyé les vendangeurs de Brice :

Luis, le musicien mexicain, Pantalo, venu d'Ombrie, Virginia et Stefano, intermittents du spectacle originaires des Pouilles et du Latium, un anglais, un tchèque, un argentin féru de poésie et de philosophie françaises, et aussi de jeunes français de Tarentaise, de Maurienne ou de la Combe de Savoie, tous enchantés d'animer le coteau et d'aider Brice, notre vigneron. Quelle fierté de voir revivre ce vignoble qui, il y a 20 ans, semblait définitivement condamné ! Quel bonheur aussi de rencontrer une telle diversité de cultures !

Fête du village

- Comme d'habitude, un stand a été installé au Chagney et nous avons pu renseigner les promeneurs sur la restauration du vignoble, sur les cépages implantés, le mode d'exploitation en biodynamie.
- Un film, a été récemment réalisé par Christine TORNASSAT, relatant l'historique de la renaissance du coteau. Une projection a eu lieu en plein air, au Chagney le matin, une autre en salle de jeux à l'école, l'après-midi. Une occasion nous est ainsi donnée de revivre des événements marquants dans l'histoire communale.
- Malgré les aléas climatiques, le gel au printemps, la sécheresse en été, notre vigneron est assez satisfait de la récolte de la campagne 2017 à Cevins. Il n'y aura pas une grosse quantité mais la qualité est là.
- En revanche, un secteur du coteau, à la Grognetaz, est touché par la « flavescence dorée », maladie très difficile à traiter en biodynamie, et cela va obliger Brice à arracher, labourer et replanter dans un secteur où les ceps ont 20 ans et devraient être en pleine production. On ne peut que saluer le courage de Brice qui ne baisse pas les bras malgré les obstacles nombreux qu'il rencontre.
- Enfin le coteau est devenu un bel espace naturel qui attire de plus en plus de promeneurs, et pas seulement des cevinois, cela démontre qu'un beau paysage, entretenu par l'homme est bien plus accueillant qu'une friche.

Le G.F.V. de Cevins

ACCA LA SAINT HUBERT DE CEVINS



L'année 2017 vient de s'écouler et malgré la présence du loup sur notre commune nous avons pu réaliser nos différentes attributions de nos espèces telles que le cervidé, le chamois et le chevreuil.

Concernant le sanglier nous constatons une légère augmentation par rapport à l'année dernière, mais cela reste un gibier qui est de moins en moins présent sur notre territoire en comparaison aux débuts des années 2000.

Comme chaque année, nous avons axé les corvées sur l'entretien des chemins mais également sur la rénovation du chalet des Cornaches : création d'une ouverture depuis la cuisine à la chambre, afin de permettre de chauffer cette pièce, et nous avons remplacé la porte extérieure donnant à la chambre par une fenêtre (voir photo)

Un grand merci aux chasseurs pour toutes ces heures passées à restaurer notre patrimoine ainsi qu'aux membres du bureau pour leur participation tout au long de l'année.

Nous souhaitons aux Cevinoises et aux Cevinois une excellente année 2018.



ACCA La Saint Hubert

ÉCOLE DE CEVINS

LES MATERNELLES

Présentation de la classe maternelle par Sasha, Julien, Joris, Timéo, Estelle, Sarah, Elisa et Gabin, les moyennes sections :

Dans la classe maternelle, on est 29 enfants. Il y a 9 PS, 8 MS et 12 GS. Nadine, c'est l'atsem. Christine, c'est la maîtresse.

À l'école, on joue aux voitures, à la dinette, aux bébés et poupées, aux puzzles, aux boîtes en autonomie, ...

On a fait un calendrier de l'avent avec des sapins, des paillettes et de la peinture.

On fait la sieste à l'école. Il y a aussi des livres.

On a des bancs pour s'asseoir où on récite l'alphabet des animaux et des comptines.



NOUS SOMMES LES CP / CE1 DE L'ÉCOLE

Chères Cevinoises, chers Cevinois

Nous sommes les CP /CE1 de l'école.

À la rentrée, nous avons découvert notre classe qui a été rénovée pendant l'été.

Elle est rose pâle. c'est vraiment très beau !

Nous avons aussi un VPI (vidéo projecteur interactif) pour nous aider dans notre travail.

Nous aimons bien travailler. Nous adorons les mathématiques, l'anglais et la lecture mais aussi les travaux manuels comme les décorations de Noël que nous réalisons en ce moment.

Nous aimons aussi beaucoup les poésies.

Comme l'an dernier, nous avons participé au courseton à Albertville. Nous sommes aussi allés au cinéma voir « Un conte peut en cacher un autre ». C'était génial !

Nous découvrirons bientôt, en avant-première : Belle et Sébastien 3 !

En mars, nous irons à la piscine.

Nous continuons le chant avec Agnès notre professeur de musique. Et nous vous présenterons notre travail en juin le jour de la kermesse de l'école.

Cette année, nous correspondons par courrier et par mail avec des élèves de CP-CE1 de l'école de Barberaz. Puis nous les rencontrons.

L'école, c'est vraiment génial !! Nous vous souhaitons une très bonne année 2018.



LES ÉLÈVES DE CM2 PARLENT DE LEUR ÉCOLE

(extraits de leurs commentaires laissés, à propos d'évènements vécus à la rentrée, sur le site internet : www.ac-grenoble.fr/ecole/cevins.fr)

« Nous sommes 74 dans une petite école. Nous avons 3 enseignantes et 3 classes.

En maternelle il y a Christine. En CP CE1 il y a Florence. En CE2 CM1 CM2 il y a Virginie.

On finit l'école à 16 h 30.

Josette et Nadine s'occupent de la cantine. Le mercredi c'est Nadine qui s'occupe de la garderie.

Le mardi après-midi nous avons le TAP avec Benjamin et Stéphanie. »

Courseton :

« Nous avons tous bien couru ». Ilona ;

« C'était une bonne matinée. » Timothé ;

« Je trouve que ce n'est pas la peine de courir vite au début : ça glisse » Mathis ;

« Nous avons tous fait des efforts » Ana ;

« On s'encourageait les uns les autres. On se disait de ne rien lâcher et de continuer » JADE, CELIA, LINA, LAURINE ;

« J'ai bien aimé le courseton, je me suis bien amusée » Eliana .

« Nous avons tous bien couru. Je félicite tout le monde » Rania.

Grand bivouac : « Nous avons rencontré Max et Léo, qui ont fait le tour de l'Europe en vélo. Nous avons aimé la frise que les enfants ont fait dans chaque pays. » Aurélia, Maeva, Loanne et Cléa ; « Pierre est incroyable, il sait faire des tours de magie. On n'avait jamais vu ça ! »

Tess, Madeleine, Clarisse, Clément ; « Pierre nous a appris à faire des tours de magie » Lina

Centrale EDF de La Bathie : « Il y a plusieurs barrages qui alimentent la centrale. On a appris plein de choses sur l'électricité. » Dylan, Mehdyne, Alhan, Timothé.

Conseil des élèves : « Nous avons fait l'élection en salle de jeu. Mathilde et Cléa ont été élues. » Mathilde, Lana, Timéo et Ana.



Les enseignantes de l'école vous souhaitent une Bonne Année



Relais Assistantes Maternelles

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES :

- Rencontrer et échanger avec d'autres assistantes maternelles et autres professionnels de la petite enfance.
 - Se renseigner sur la profession pour les futures assistantes maternelles.
 - Participer à des temps d'éveil et d'animations.
- Ateliers d'éveil le jeudi de 9h30 à 11h (Annexe salle polyvalente de la Bâthie. Hors vacances scolaires).

POUR LES ENFANTS :

Rencontrer d'autres enfants, de nouveaux lieux et de nouvelles activités.

POUR LES PARENTS :

- Informer sur les différents modes d'accueil du jeune enfant, l'offre de garde.
- Accompagner les formalités administratives (contrats de travail, pajemploi ...)
- Proposer un lieu d'écoute.

HORAIRE DES PERMANENCES :

Le mardi de 13h à 16h

Le jeudi de 13h à 16h ou sur rendez-vous

Contact : 06 09 81 19 02 - ram@sibtas.fr

ENFANCE

Le centre de loisirs du SIBTAS accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis de 11h30 à 18h30 et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (fermeture la semaine de Noël).

L'équipe d'animation propose aux enfants un large panel d'activités de création, de sorties et d'aventure.

Diverses activités proposées : Walibi, sorties baignade, cinéma, théâtre, tikipark, rencontres intergénérationnelles, jardins, différentes activités manuelles, grands jeux, atelier cuisine, moments conviviaux et divers intervenants sur des thèmes choisis (danse, accompagnateurs en montagne, ferme environnantes).

Cet été, le centre de loisirs a accueilli pendant 2 jours le groupe colombien Payambo. Les enfants et les jeunes ont bénéficié d'ateliers culinaires, d'accro (Tella), de danses et musiques traditionnelles. Une soirée concert et danse a réuni les parents, élus et professionnels autour d'un repas partagé.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site www.sibtas.fr.

Toutes les informations pour les vacances et les mercredis sont communiquées par mail aux familles selon les périodes.



Temps d'Activités Périscolaires

L'année 2016/2017 s'est très bien déroulée avec 305 enfants inscrits sur le territoire de Basse Tarentaise. La thématique était sur les 5 éléments avec des activités en lien et de beaux projets (partenariat avec le Sénégal, projet numérique...).

L'année scolaire 2017/2018 :

309 enfants sont inscrits en TAP avec des demi-journées réparties de la manière suivante :

- lundi après-midi : école de Tours en Savoie
- mardi après-midi : école de Cevins et école La Bâthie (maternelle)
- jeudi après-midi : RPI
- vendredi après-midi : école de La Bâthie (élémentaire)

L'équipe TAP propose une thématique annuelle **L'ENVIRONNEMENT**

En plus des activités phares comme l'éveil musical, nous animerons des activités sportives, culturelles, manuelles autour de cette thématique ainsi que des mini projets : Actions, jeux de coopération en lien avec le « Festival de la Solidarité » et l'ouverture au Monde

- Intervention de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de la protection de la Nature)
- Téléthon 2017, confection des badges pour les coureurs
- Restitution des dessins échangés avec le Congo
- Ateliers détente et yoga
- Prévention contre les dangers d'internet avec obtention d'un permis
- Atelier Permis piéton
- Intervention des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint Paul sur Isère pour des notions de secourisme et d'évacuation incendie
- Ateliers, floor ball, kamishibai, malle lecture
- Intervention du Rucher des Allobroges (pour les écoles de la Bâthie et Cevins)
- Nettoyage des jardinets et partenariat intergénérationnel



HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Petite enfance	Enfance	Jeunesse	Tap
Accueil les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 12h			
Mardis et jeudis de 13h à 16h		Permanence d'inscription les mardis de 15h à 18h30	

Sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture
Vous trouverez tous les renseignements sur notre site : www.sibtas.fr
09 51 16 07 62 / accueil@sibtas.fr

Jeunesse

Le secteur jeunesse est ouvert à partir de 11 ans avec des temps d'accueil à chaque période de vacances de 9 h à 17h30 et soirées selon les programmes.

De multiples activités, sorties et projets sont proposés aux jeunes :

Activités culturelles, sportives, manuelles :

- Un projet « Space painting » . Les jeunes découvrent un nouvel art en utilisant différentes techniques de graff avec des bombes aérosols de couleurs.
- Grands jeux : défis-photo, chasse aux trésors, chasse aux œufs ...
- Activités sportives : foot, basket, disc-golf, kin-ball, floorball, course d'orientation ...
- Sorties à la piscine, cinéma, patinoire, lasergame, bike-park, VTT,ski, accrobranche...
- Stage danse, BD, foot ...

Nuitées et Camp :

Nuitées en refuge avec randonnée en raquettes au col de l'Arpettaz (2016) et au Nant du Beurre (2017), camps de 5 jours en ardèche (été 2016) et au Lac Lemman (été 2017), nuitée au « Festival des Mômes au Grand Bornand ».

Cela permet aux jeunes de découvrir un autre environnement, la vie en collectivité, de créer plus de lien et d'entraide entre eux afin de souder le groupe.

Projet Anima'Terre avec Pays de Savoie Solidaire :

C'est une démarche qui permet aux professionnels de la jeunesse d'échanger leurs expériences et de croiser leurs regards sur leurs pratiques. Depuis 3 ans, nous accueillons une personne Sénégalaise pendant l'été. C'est un réel échange qui permet d'avoir des éléments d'enrichissement sur nos pratiques professionnelles entre le Sénégal et la France. Automne 2017 :

- Les activités du mercredi sont reportées le week end à partir de janvier 2018 (vendredi soir ou samedi selon programme).
- Projet Conseil Départemental Jeune, nouvel thème : « JE VIS LOCAL »
- Continuer à développer le partenariat « Inter-Centre »
- Projet de création de chantiers jeunes afin d'œuvrer pour le local, rencontrer différents jeunes, développer la citoyenneté et le vivre ensemble et permettre l'accès à diverses activités.

Permanences collèves

L'animateur jeunesse intervient également lors de permanences dans les collèges St-Paul et Pierre Grange. Les interventions proposées par l'animateur du SIBTAS ont pour but de proposer aux élèves des activités mais également d'encourager et de faciliter l'émergence de projets chez les jeunes.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE CEVINS

Sur les traces de leurs aînés ...

Comme les autres années, le 11 novembre 2017 a vu les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Basse-Tarentaise assister toujours plus nombreux aux commémorations de l'armistice marquant la fin de la Première Guerre Mondiale. L'occasion pour eux de se faire connaître auprès de la population venue en nombre pour l'occasion.

Ils ont pu notamment dialoguer avec les villageois et leur présenter leur passion, Tous ces Jeunes Sapeurs-Pompiers appartiennent en effet à l'Association des JSP de Basse-Tarentaise dont les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir et développer le sens civique et l'esprit de dévouement,
- Assurer une formation pratique et théorique enrichissante sur le plan personnel,
- Promouvoir la pratique variée et intensive des sports individuels et collectifs,
- Préparer les JSP au brevet national de JSP (cours théoriques, maniement pratique et activités sportives),
- Pour les JSP qui le souhaitent, faciliter leur recrutement comme Sapeurs-Pompiers volontaires ou professionnels une fois la formation acquise.



L'association a été créée pendant l'été 2013, sous l'impulsion de Daniel Schreyer, pompier volontaire au Centre de Première Intervention (CPI) de Basse-Tarentaise et responsable de projet au collège Saint-Paul à Saint-Paul-sur-Isère. Soixante JSP font partie de cette association dont une grande partie est issue des communes relevant du Centre de première intervention de Basse-Tarentaise. Ils forment quatre promotions JSP scolarisées en classe de cinquième, quatrième et troisième au collège Saint-Paul et en seconde dans les lycées du secteur. Afin de faciliter la formation de ces jeunes recrues, un partenariat dynamique a été créé entre l'association des JSP, le collège Saint-Paul et le lycée Jeanne d'Arc. Ce fonctionnement innovant permet d'intégrer les cours spécifiques au métier de pompiers durant la semaine scolaire : l'élève passe ainsi tout naturellement d'un cours de mathématiques à un cours de secourisme ou à une manœuvre, ils sont dans des classes à option JSP et bénéficient chaque semaine de trois heures de cours pompiers et de deux heures de sport supplémentaires. Les manœuvres se déroulent en général l'après-midi. Le collège prend alors l'allure d'une véritable caserne accueillant, dans sa cour, un fourgon incendie : l'occasion pour les jeunes recrues de s'habituer au matériel opérationnel ... Plusieurs pompiers volontaires de la caserne de Basse-Tarentaise viennent à cette occasion prêter main forte pour l'encadrement des jeunes, intervention fort appréciée par ces-derniers. Le collège a proposé en lien avec l'association, cette année une classe pré-JSP de 6° destinée à découvrir, voire se préparer à devenir JSP en 5°. Cette option est très profitable à ceux qui l'ont choisie, eu égard à leurs résultats scolaires et sportifs. Cette année, six jeunes issus de la formation JSP Basse Tarentaise ont intégré des casernes de Savoie comme Sapeur-Pompier Volontaire.



Daniel Schreyer.
Président de l'association

SOUVENIR



LA ROCHE

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER.

Une opération mise en place jusqu'en juin 2021 et qui apporte un accompagnement gratuit, **des conseils techniques** et **des aides financières** pour améliorer votre confort au sein de votre logement.

Elle s'adresse **aux propriétaires occupants** dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs, qui varient selon la composition de votre famille.

? Quels travaux sont subventionnés ?



les travaux d'économie d'énergie

isolation thermique, changement du mode de chauffage, remplacement des menuiseries, ...



Lutte contre l'habitat indigne

travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement



les travaux d'adaptation


remplacement d'une baignoire par une douche, monte escalier, pose de rampe ...

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt auprès des organismes financeurs !


? Qui contacter ?

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Vous pouvez vous renseigner gratuitement auprès de **Soliha Isère Savoie**

 Par téléphone : **0 800 200 451**

 Par mail : **arlysere@solih.fr**

 En permanence : **Tous les mercredis après-midi de 14h à 17h dans les locaux d'Arlysère**

L'Arpège, 2 avenue des chasseurs Alpins, 73200 ALBERVILLE

? Comment monter un dossier ?

Exemple : M et Mme PETIT, propriétaire de leur résidence principale, souhaitent faire des travaux d'économie d'énergie.



1 – Ils appellent **Soliha**, avec leur avis d'imposition pour avoir plus d'informations.



2 – Soliha vérifie leur **éligibilité** aux aides des différents financeurs. Puis M et Mme PETIT remplissent un pré-diagnostic sur leur logement.



3 – Un technicien effectue **une visite de leur logement** pour savoir si les travaux envisagés permettent de gagner 25 % d'économie d'énergie. Il établit également des **préconisations** de travaux.



4 – M. et Mme PETIT font réaliser **des devis** auprès des artisans de leur choix, en respectant les recommandations du technicien.



5 – M. et Mme PETIT reprennent contact avec Soliha pour **monter leur dossier de demande de subvention**.

LE BILAN POUR CE PROJET

Isolation des combles :
2 673 €

Changement du système de chauffage : 7 742 €

→ **Coût total des travaux : 10 415 € HT**

→ Les subventions

		
5 207 €	1041 €	535 €



Un reste à charge de 4 205 € CC

La construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à LA BATHIE au lieu-dit « Carrons »



existante.

Le secteur représente une superficie d'environ 3 725 m² de la parcelle 538 et l'emprise prévue au sol du bâtiment est d'environ 750 m² auxquels s'ajoutent les surfaces de stationnement et un bassin de rétention des eaux pluviales. Le projet de création de la MSP est en cours d'étude pour répondre au besoin d'accueillir huit bureaux médicaux ou paramédicaux (généralistes, infirmiers, orthophoniste, ...), un cabinet de kinésithérapeutes et des logements en accession ou location aidée.

La MSP sera de plain-pied par rapport à la route départementale 990 qui longe la limite ouest de la parcelle. La composition intérieure s'organise autour d'un hall d'accueil central qui distribue les différents espaces (données indicatives pouvant évoluer) :

- 2 salles d'attentes d'une capacité d'environ 35 patients au total,
- 4 bureaux de médecins,
- 2 bureaux paramédicaux,
- 2 cabinets d'infirmières,
- 1 espace de kinésithérapie avec 4 salles de soin,
- 1 salle de réunion / cuisine,
- 1 zone d'accueil / rangement / circulation / local technique, • 1 studio pour les stagiaires ou remplaçants,
- sanitaires et locaux techniques.

Si le rez-de-chaussée du bâtiment est exclusivement réservé pour les activités de la MSP, des espaces adaptés à d'autres praticiens (ostéopathe, dentiste, ...) pourront être prévus au premier étage notamment.

La douzaine de logements également prévu dans le projet se répartit entre le premier et le deuxième étage. Il s'agira soit de logements en accession aidée, soit de logements locatifs sociaux.

Il s'agit d'une démarche portée par les élus des 6 communes de Basse-Tarentaise, mais également d'une attente forte de la population, qui craignent conjointement de voir diminuer l'offre médicale de proximité. En associant à la construction de la MSP des logements aidés, le projet revêt également un caractère social et conjugue la volonté de maintenir et de développer l'offre de santé de proximité sur le territoire à la nécessité pour les communes d'accueillir de nouveaux habitants.

Il s'agit de construire un nouveau bâtiment sur une parcelle communale de La Bathie : la parcelle 538 dans le secteur des Carrons, au Nord du chef-lieu. Ce site a été choisi de façon consensuelle par les 6 communes du SIBTAS et les professionnels de santé qui ont souligné en outre la proximité de la pharmacie

CONSEILS UTILES DE PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

- Développer la protection de votre habitation, renforcer les accès, installation d'une alarme
- Photographier ou filmer vos objets de valeur, marquage, noter leur numéro, conserver les factures
- Ne laisser pas les clés aux abords de votre domicile, n'utiliser pas de cachette classique (paillason, pots de fleurs, etc....)
- Ne mentionner pas vos nom et prénom sur le trousseau de clés
- Pas d'indication mentionnant votre absence sur votre répondeur téléphonique
- Faites relever votre courrier et faites vivre votre maison par le biais d'un proche de confiance
- Fermer et verrouiller vos fenêtres et portes, même pour une absence de courte durée
- En cas d'absence prolongée, prévenez un tiers (voisin ou proche) et la gendarmerie (opération TRANQUILLES VACANCES) de votre départ et signalez votre retour !
- Ne laisser pas d'objet de valeur en évidence : les cambrioleurs cherchent toujours les bijoux dans la salle de bain
- Ne laisser pas en évidence la carte bancaire, chéquier ou le tel portable dans l'entrée ou visible depuis l'extérieur
- Vérifier l'identité de tout démarcheur (professionnel ou particulier) avant de le laisser pénétrer dans votre domicile
- Soyez solidaire entre voisins, signalez à la gendarmerie ou à la mairie, tout véhicule ou personne dont vous jugez le comportement inhabituel ou suspect

Si malgré tout, vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie de jour comme de nuit, et ne toucher à rien afin de ne pas détruire les traces ou indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

Communauté de Brigades d'ALBERTVILLE, UGINE et GRÉSY SUR ISÈRE

Brigade d'ALBERTVILLE
70 av des Chasseurs
Alpins
73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 32 00 17

Brigade d'UGINE
2 av de Serbie
73400 UGINE
Tél : 04 79 37 30 17

Brigade de GRÉSY sur ISÈRE
594 rue de Longeraie
73460 GRÉSY sur ISÈRE
Tél : 04 79 37 94 17

DIVAGATION DES CHIENS :

Il est important de ne pas laisser vagabonder nos animaux domestiques et particulièrement les chiens :

veiller à la mise en place d'un système garantissant le maintien de l'animal au sein du lieu privé, ne pas laisser divaguer sur la voie publique son animal, et en promenade, le tenir en laisse.

Il est considéré comme en état de divagation tout chien n'étant plus sous la surveillance de son maître.



INFOS PRATIQUES

Mairie :

Tel : 04 79 38 20 28
Email : mairie.de.cevins@wanadoo.fr
Heures d'ouvertures au public :
Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h

Collecte des déchets :

Les conteneurs de collecte se situent :

- sur le parking de la salle des fêtes
- sur le parking direction Moutiers
- à l'entrée de la zone du VERNAY

Rappel : ne rien déposer au pied des conteneurs, cela favorise la reproduction des rats.

Tout doit être mis dans les conteneurs ou déposé à la déchèterie

Assistante sociale :

La permanence de l'assistante du secteur se tient à La BATHIE, le mardi après-midi
Tel : 04 79 44 53 60

Horaires de la déchèterie :

- **ÉTÉ :** du lundi au samedi de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h dimanche de 9h à 13h
- **HIVER :** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h dimanche de 9h à 12h

Recensement militaire ou citoyen:

Toutes personnes de nationalité française, doivent se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ième mois suivant, en se présentant à la mairie de son domicile, muni de sa carte nationale d'identité, passeport ou tout au document justifiant de la nationalité française, et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle doit être conservée soigneusement car elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, et en cas de perte, les mairies ne délivrent pas de duplicata.

État civil et document divers :

- Les extraits d'acte (naissance, mariage, décès) sont à retirer dans la commune d'origine
- Les fiches familiales et individuelles d'état civil sont supprimées. Elles peuvent être remplacées par, soit une photocopie du livret de famille, une photocopie de la carte nationale d'identité ou un extrait d'acte de naissance.
- Les photocopies certifiées conformes sont supprimées. Elles n'ont plus à être exigées et la simple photocopie du document demandé est désormais suffisante.

Passeport :

Depuis le 1er janvier 2010, les tarifs de renouvellement des passeports s'élèvent à 86€ pour une personne majeure, 42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

Les demandes sont à déposer dans n'importe quelle commune détentrice du dispositif de recueil pour la délivrance des passeports biométriques. Les plus proches de CEVINS sont les communes de ALBERTVILLE et MOUTIERS.

Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous pour le traitement d'un dossier de demande de passeport.

Carte nationale d'identité :

La délivrance de la carte d'identité reste gratuite. Toutefois, à compter du 1er janvier 2009, les nouvelles dispositions précisent que le renouvellement de la carte nationale d'identité est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie (perte ou vol).

À partir du 1er janvier 2014, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité « sécurisées » délivrées à des personnes majeures, passe de 10 à 15 ans.

Cette mesure est appliquée aux nouvelles CNI fabriquées à partir du 1er janvier 2014, mais également aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures en cours de validité au 1er janvier 2014, c'est à dire aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

RÉFORME DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉS

Avant la fin du 1er trimestre 2017, la procédure pour obtenir une carte d'identité sera alignée sur celle en vigueur pour les passeports.

Pour se faire établir une carte d'identité ou la renouveler, il faudra désormais, comme pour un passeport, se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif spécifique appelé «DR» et non plus nécessairement à la mairie de son domicile.

Outre Albertville, les mairies les plus proches également équipées sont :
Ugine - Moutiers - Saint Pierre d'Albigny - Bourg Saint Maurice - Saint Jean de Maurienne - Faverges.

Afin de préparer ce changement et de gérer au mieux le flux de demande : à compter du 30 janvier 2017 pour faire une demande de passeport ou de carte d'identité la prise de rendez-vous sera obligatoire.

Les horaires :
du lundi au jeudi 8h30 à 11h30 - 13h30 à 17h
le vendredi 8h30 16h30 sans interruption
04 79 10 43 68

Il est donc vivement conseillé de très largement anticiper sa demande de passeport ou de carte d'identité à savoir au moins 3 mois avant la date prévue du voyage et ce d'autant plus que les motifs de demandes prioritaires sont très strictement encadrés et limités.

Pour faciliter vos démarches, une pré-demande peut être effectuée en ligne sur le site :

**<https://passeport.ants.gouv.fr>
Ou télécharger la liste des documents nécessaires www.albertville.fr ou passer la récupérer en mairie.**

TAXI BARON : tél 06 89 02 31 56



SCIERIE - RABOTERIE - TRAITEMENT - EXPLOITATION FORESTÈRE

Siège social et production

Les Grands Vernays - 73 730 ROGNAIX
Tél. 04 79 38 20 67 - Fax 04 79 38 26 48

Site de production de Chateauneuf

73 390 CHÂTEAUNEUF
Tél. 04 79 28 84 02 - Fax 04 79 28 82 67

FALCOZ SARL

jean-Pierre

CHARPENTE - COUVERTURE BARDAGE - ISOLATION

73730 CEVINS **06 20 07 82 81**

falcozcharpentes@gmail.com



EIFFAGE

ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Gilly-sur-Isère

227, rte des Peupliers

73205 ALBERTVILLE

Tél. 04 79 32 12 64

www.travauxpublics.eiffage.com



SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

TP Manno

Terrassement - VRD - Maçonnerie

Rue de la Goratière - Z1 du Pré de garde II
73300 St Jean de Maurienne

Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94

Tél. 04 79 59 90 69 - Fax. 04 79 59 61 55

tpmanno@orange.fr

SUPER U

Les nouveaux commerçants

74540 LA BATHIE - Tél. 04 79 31 06 20



EnergieClim

Climatisation - Chauffage - Plomberie

Ludovic MIBORD

06 63 41 17 98

web : www.energie-clim.com
Mail : energieclim@yahoo.fr

31, Rue des Ecoles
73730 CEVINS

Tél. : 04 79 38 25 46
cevins@autocars-guillermin.com
www.autocars-guillermin.com

ST-SYMPHORIEN-DE-LAY (42) - CEVINS (73) - CHIMILIN (38)



VIAL & ROSSI

Ingénierie - Urbanisme - Paysage
Géomètres-Experts

www.vial-rossi.com

Siège Social :

73200 ALBERTVILLE

04 79 37 61 75 - agence@vial-rossi.fr

Agences : BOZEL (73) - CROLLES (38)

P.Y.L.A.G.

Cabinet Conseil SPS

06.18.62.27.01

pylag.pm@hotmail.fr

MICHAULT Patrick

Consultant Prévention Sécurité

Coordonnateur SPS niveau 1

Formateur NF C 18-510

La Megalex,
Hameau du Combet
73730, Saint Paul Sur Isère



P.Y.L.A.G.